

La lettre du directeur N°4

Chèr(e)s ami(e)s

Au moment où j'écris cette lettre certainement la plus part d'entre vous est déjà partie pour prendre ses vacances (tout à fait méritées ...). La conséquence est que mes relecteurs eux aussi sont parties en vacances : l'approximation donc au vrais français de ce texte est encore plus large ... Désolé ...

Néanmoins il est temps aussi pour faire le point sur un certain nombre d'items importants à commencer par le rapport AERES.

1. Le rapport scientifique du laboratoire est presque fait et je vais saisir cette occasion pour remercier Bruno, Eleni, Katerina, Olivier et Virginie qui se sont sacrifiés pour permettre la rédaction (propre) de ce document (qui avec les annexes dépassera le 150 pages) dans le format et les délais imposés par l'AERES.

Je vais aussi remercier tous ceux qui ont fourni à temps l'information demandée en remplissant la base des données du laboratoire et les multiples formulaires AERES. Il s'agit d'un effort de collégialité très important pour la vie du laboratoire.

Le rapport scientifique fourni une image d'un laboratoire saine qui a pleinement rempli ses objectifs et a toutes les indicateurs en ordre. Deux points faibles sont néanmoins clairement visibles : la faible capacité d'encadrement doctoral (et la baisse des thèses) et le décalage entre la demande d'enseignement en Informatique et les compétences disponibles. Pour cette raison déjà à la rentrée il faudra entamer une discussion collective autour des 3 priorités :

- la recherche des sources de financement de contrats doctoraux et le recrutement des thésard(e)s à l'étranger ;
- l'incitation à soutenir l'HDR pour les MdC, notamment pour ceux qui ont déjà un dossier pratiquement prêt ... ;
- l'établissement d'un plan pluriannuel de recrutements pour faire face au départ à la retraite de 11 enseignants chercheurs en Informatique dans les prochaines 3-4 ans.

2. Pendant les deux derniers Conseils du laboratoire nous avons commencé à établir un certain nombre de règles pour le partage des moyens aux quels nous avons accès, notamment les contrats doctoraux financés par le MESR et les mois des prof. invités financés par l'Université.

2.1. En ce qui concerne les allocations doctorales du Ministère nous avons établi que :

1. En Mars se réunit le conseil du laboratoire élargi aux potentiels encadrants + le représentant de l'école doctorale pour établir une liste de thématiques prioritaires. Le critère de référence pour choisir les thématiques reste la distribution équitable des contrats doctoraux entre les membres du laboratoire.
2. On retient $2*n$ sujets (n étant le nombre de contrats doctoraux disponibles).
3. On annonce immédiatement les thématiques ainsi qu'un appel à candidatures qui reste ouvert jusqu'au début Juin.
4. Après la clôture pour déposer les candidatures le Conseil du laboratoire organise des auditions publiques des candidat(e)s. Mois de Juin.
5. Le conseil du laboratoire établit un classement. Seuls les membres qui ont assisté aux auditions ont droit au vote. Au plus tard fin Juin.
6. Le classement est proposé à l'École Doctorale. Une commission composée par le représentant de l'école doctorale, les deux représentants des masters recherche et le directeur du laboratoire établit la liste finale. Début Juillet.

2.2. En ce qui concerne les invitations nous avons établi que :

- ont priorité les nouvelles invitations (des collègues jamais ou très peu invités) ;
- il faut s'assurer que les invités soient disponibles à effectuer un service minimal qui consiste à un séminaire et au moins 6 heures de cours pour l'École Doctorale et les étudiant(e)s en Master ;
- il faut tenir informée Eleni (et Katerina) de l'arrivée et des activités de l'invité(e) de manière à rendre visible cette information sur le site du laboratoire ;
- il faut prévenir le président de la CCR (qui est aussi le directeur du laboratoire) si un(e) invité(e) classé(e) de manière utile ne peut pas venir de manière à pouvoir utiliser le financement pour le prochain dans la liste établie chaque année par la CCR.

Il est important comprendre que les invitations sont principalement destinées à créer des nouveaux contacts, à élaborer des nouvelles thématiques de recherche (ou d'enseignement), à pouvoir profiter des années sabbatiques des collègues étrangers. L'invitation régulière de collègues étrangers est certainement souhaitable, mais doit être l'objet de financements (qui existent) pour la coopération bilatérale (sources du Ministère, du CNRS ou autre) qui sont destinés à ça. J'insiste également sur la nécessité de donner la juste visibilité à la présence des nos professeurs invités, visibilité qui contribue au rayonnement international du laboratoire. J'insiste enfin sur la nécessité de faire profiter de la présence des professeurs invités les jeunes chercheurs et les étudiant(e)s. De ce point de vue il est très important que vous expliquiez clairement à nos invités ce que nous attendons de lui.

3. Vous avez certainement vue passer les annonces des premiers appels à projets de PSL★ pour le financement de projets exploratoires interdisciplinaires et pour le financement de projets de formation (voir http://www.parissciencesetlettres.org/default/EN/all/psl_fr/index.htm).

Pour être sincère on attendais bien d'autres annonces que celles-ci, qui sont bien au-dessous de la vocation de PSL★. Néanmoins il est important participer et montrer la capacité du laboratoire à s'impliquer dans la vie scientifique de PSL★. Si vous avez des idées n'hésitez pas à me contacter.

Je profite de cette lettre pour vous augurer tous des excellentes vacances, du repos, du relax ...

Paris, 14/07/2012

Alexis